

DINGY EN VUACHE

Bulletin d'information et compte-rendu des séances du conseil municipal  
du 4 mai et du 1er juin 2010



DANS CE BULLETIN

- Informations générales et locales
- Quelques dates
- Jumelage
- Sortie scolaire

## MOT DU MAIRE

Ces dernières semaines, de nombreuses manifestations ont ponctué la vie de vos représentants élus. Pose de la première pierre de la station d'épuration de Chevrier, livraison des logements sociaux de Savigny, renforcement et cadencement de la ligne D à Valleiry et de Proxigem, rencontre entreprises élus à Archamps, bilan de la piscine scolaire à Neydens, réception de nouveaux camions benne à ordures à Neydens....

Très bien nous direz vous mais quel rapport avec notre vie quotidienne ?

Nous sommes tout simplement dans quelques un des divers domaines d'intervention de la Communauté de Communes du Genevois dont nous faisons partie avec seize autres communes :

- C'est l'assainissement avec 220km de réseaux, 7 stations de traitement, 8500 abonnés et 12 millions d'euros de travaux depuis 2003.
- C'est une aide substantielle à la construction de logements sociaux qui font, malgré tous les efforts entrepris, encore cruellement défaut et ce pour un budget annuel de 0,5 million d'euros.
- C'est le renforcement du transport collectif et à la demande pour un coût annuel de 0,5 million d'euros.
- C'est encore le développement économique de notre territoire avec la pépinière d'entreprise du Chable ou la cité de l'emploi de Saint-Julien en Genevois avec un budget investissement de pratiquement 4 millions d'euros.
- C'est le sport avec le démarrage prochain du gymnase communautaire de Collonges pour 4 millions d'euros.
- C'est encore le ramassage des ordures ménagères et les déchetteries pour 3 millions d'euros par an.

Comme vous le voyez, des services que nous utilisons tous au quotidien sans toujours trop savoir qui gère cela et en ayant souvent un regard uniquement critique. Notre commune est représentée par trois élus au conseil communautaire et par cinq dans diverses autres commissions. La machine est lourde, elle semble parfois lente mais les résultats concrets sont là et c'est bien l'essentiel.

Et pour conclure, Dingy-en-Vuache -avec ses seuls 519 habitants- n'aura jamais moyen de rivaliser avec la Communauté de Communes du Genevois ses 33'000 habitants. La réforme des collectivités territoriales lancée par le gouvernement l'a bien compris en voulant renforcer le rôle de structures communautaires. Il va falloir apprendre à vivre avec une vision beaucoup plus large que son petit pré carré... Et ce ne sera pas toujours facile ni agréable.

Bon été à toutes et à tous.

# GARDERIE SUR DINGY ET VULBENS

Début 2009, en concertation avec la commune de Vulbens et suite à de nombreuses demandes, nous avons cherché comment amener à notre population un service de crèche à moindre coût pour la collectivité. Cette réflexion faisait suite à un décret du 20 février 2007 mettant en place d'un dispositif expérimental de micro crèches et à une lettre circulaire de la caisse nationale d'allocations familiales du 25 juillet 2007.



Ces structures, entièrement privées, accueillent 9 enfants temps plein sous la responsabilité de 3 personnes. Celles-ci possèdent soit un CAP « petite enfance », soit un diplôme d'assistante familiale soit encore cinq ans d'expérience en tant qu'assistante maternelle complétée par une attestation de formation aux premiers secours. Elles sont supervisées par une référente pédagogique et une directrice présentent sur site une fois par semaine.

## ► Principe

Les normes et contrôles, les obligations en termes de programme pédagogique et nutritif ainsi que les aides financières pour les familles sont les mêmes que pour les crèches publiques. Ce dispositif de micro crèche est issu du constat fait par le ministère délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, handicapées et à la famille que 240 000 enfants en France n'auraient pas de solution de garde.

## ► Historique

Après de nombreuses démarches et péripéties pour trouver un local adapté et validé par le service médecine infantile du Conseil général, nous avons signé un partenariat avec Garderisettes. Cette société, créée à Lyon en 2004 par Frédéric Fiore, gère 30 établissements en Rhône-Alpes (dont 6 en Haute-Savoie), en Alsace et région parisienne. En septembre 2009, elle a rejoint le groupe Babilou, leader français qui accueille à ce jour plus de 5000 enfants dans près de 100 crèches, pour un effectif de 1400 salariés et 20 nouveaux projets en cours.

## ► Ouverture

Notre micro crèche, dédiée essentiellement aux habitants de Vulbens et Dingy-en-Vuache ouvrira le lundi 23 août 2010 et sera située rue des Poulailleurs à Vulbens.

Les inscriptions sont encore possibles en appelant la mairie de Vulbens au 04 50 04 35 77

## ► Dénomination des arrêt de bus

Il est parfois arrivé que des chauffeurs de bus, néophytes dans le secteur, fassent une erreur sur le point de ramassage, que le point de rencontre entre le demandeur et le service à la demande PROXIGEM ne soit pas le bon ou encore qu'un lieu de rendez-vous (taxi, covoiturage, etc...) ne soit pas simple à expliquer. Ceci est désormais du passé puisque la Communauté de Communes du Genevois a collaboré à la dénomination des 5 abris bus et points de rencontre. Voici les panneaux qui sont affichés sur chacun d'eux :



# COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

► Séance du 4 mai 2010

## Ordre du jour

- Modifications budgétaires
- Convention Conseil Général
- Projet de déclassement portion voie communale n° 10 de chez Contant
- Autorisation de participer financièrement au fonctionnement de crèche Garderisette
- Demande de subvention voirie
- Demande subvention amendes de police pour dénomination de rues
- Point sur bulletin municipal
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande le rajout des 4 points suivants à l'ordre du jour :

- tarifs de l'eau pour 2010-11
- rapport sur le service de l'eau 2009
- indemnité de logements des instituteurs 2009
- délégation à monsieur le maire pour ester en justice

Le conseil municipal accepte ces 4 points.

## 1. INDEMNITE LOGEMENT INSTITUTEURS

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la hausse de 1,0178 % proposée par le Comité des Finances Locales pour l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2009.

## 2. DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la modification des crédits du budget général 2010 concernant le réajustement des opérations d'actif immobilier qui ne doivent figurer qu'en recette d'investissement au compte 024, au niveau des prévisions. Ces modifications, dont le détail figurera au compte administratif, s'équilibrent à - 161.753,00 euros en fonctionnement et à - 10.252,00 euros en investissement.

## 3. RAPPORT SUR L'EAU

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le rapport sur le service de l'eau pour l'année 2009, présenté par le maire.

## 4. TARIFS DE L'EAU

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 2 % le prix de l'eau qui passera de 1,08 à 1,10 euro le mètre cube pour la période de mai 2010 à mai 2011. Il n'apporte aucune modification au prix des parts fixes qui restent fixées à 47, 52, 73 et 75 euros en fonction des types

de compteurs. Il arrête la taxe « prélèvement d'eau » à 0,075 euro le mètre cube et à 0,152 euro par mètre cube la taxe « pollution » à reverser à l'agence de l'Eau.

## 5. RESEAU EAU

Le conseil municipal accepte deux devis proposés par l'entreprise Besson :

- l'un pour remplacer une pompe à la station de pompage des Moreennes
- l'autre pour l'installation d'une prise d'aspiration extérieure directe au réservoir de Dingy pour l'incendie suite à avis favorable du groupement de pompiers du Genevois.

## 6. DECLASSEMENT VOIE COMMUNALE

Monsieur le maire propose d'ouvrir une enquête publique pour déclasser une portion de la voie communale n° 10 « de Contant » à Bloux, du carrefour avec la route départementale n° 47 (point situé le plus en haute du village) , jusqu'au niveau de l'embranchement avec le chemin rural n° 19 « les Mouilles ». Il précise que cet accès sur la RD est dangereux et qu'un aménagement urbain pourrait être réalisé à cet emplacement. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'ouverture de cette enquête et charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires.

## 7. DELEGATION POUR ESTER EN JUSTICE

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, monsieur le maire à représenter la commune dans les affaires pour la durée du mandat électoral, à défendre les intérêts de la commune, à ester en justice et à signer tous documents nécessaires.

## 8. CONVENTION DEPARTEMENT TROTTOIRS

Monsieur le maire rappelle que le service voirie du Conseil Général a validé le projet technique d'aménagement d'un trottoir le long de la RD 47 à Bloux. Le conseil municipal approuve un projet de convention d'autorisation de voirie et d'entretien avec le département, relatif à ce projet.

## 9. FINANCEMENT CRECHE

Le conseil municipal approuve la participation financière de mise en place de la crèche « Garderisette » avec la commune de Vulbens, selon une répartition à venir.

## ► Séance du 4 mai 2010 (suite)

### 10. VOIRIE SUBVENTION

Le conseil municipal sollicite une subvention au Conseil Général pour financer le programme voirie 2010 et la dénomination-numérotation des voies.

Il demande également une subvention sur le produit des amendes de police pour le projet de dénomination des voies.

### 11. ECOLE MATERNELLE EXTENSION

Après avoir pris connaissance de l'avis technique du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), le conseil municipal finalise le projet d'extension de l'école maternelle et autorise le maire à lancer une consultation.

### 12. DENOMINATION DES VOIES

Le conseil municipal détermine le type et le coloris des plaques de rues ainsi que des numéros puis décide de lancer la consultation.

### 13. URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance des demandes d'urbanisme suivantes :

- Déclaration préalable déposée par monsieur CHAL Philippe (2eme demande) pour des velux, un appentis à voiture et un aménagement de rez de chaussée, à Raclaz.
- Permis de construire modificatif déposé par la SCI de Bloux pour l'annulation des deux logements dans l'annexe et l'agrandissement du bâtiment principal qui comprendra six logements supplémentaires, soit 15 logements en tout.

### 14. BULLETIN

Reprenant la charte sur l'information proposée par monsieur Le Roux lors de la dernière séance, le conseil municipal fait part de ses observations sur le contenu.

Il en ressort :

- qu'il serait intéressant que les élus préparent des sujets à insérer dans le bulletin sur l'inter-communalité ou autres qui pourraient être étudiés avant les séances de conseil municipal par la commission publication,
- la création d'une boîte à idées en mairie qui permettrait aux citoyens de se manifester sur un sujet.

Il est rappelé que la validation du bulletin doit être entérinée par le maire.

### 15. INFORMATIONS DIVERSES

- ◆ Le conseil municipal est informé que le compte rendu du conseil d'école est à sa disposition.
- ◆ Il est informé que monsieur le maire est en attente d'une réponse du Notaire dans le cadre du projet d'acquisition des trois parcelles à Raclaz.
- ◆ Il prend note des résultats de l'enquête ATSEM auprès des mairies de Chênex et Saint-Julien en Genevois qui montrent qu'une ATSEM s'occupe de 50 élèves de maternelle environ.
- ◆ Il prend acte du passage du tour cycliste des Pays de Savoie le vendredi 18 juin.

La séance est levée à 22 h 55.



# COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## ► Séance du 1 juin 2010

### Ordre du jour

- Résultats consultation repas pour cantine
- Tarifs cantine & garderie pour année scolaire prochaine
- Questions diverses

Monsieur le maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour :

- Décisions budgétaires modificatives

Le conseil municipal accepte ce rajout.

### 1. DELIBERATION MODIFICATIVE DE CREDITS

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la modification des crédits suivants au budget général 2010 :

#### section de fonctionnement

Compte 622 (frais d'avocat) : 16.000 €  
financés par compte 7788 (recouvrement assurance juridique) pour 14.000 €  
et compte 7381 (droit de mutation) pour 2.000 €

#### section d'investissement

compte 2041 (SELEQ 74 Jurens solde) : 100 €  
financés par compte 10223 (T.L.E.) : 100 €  
compte 2031 (plan accessibilité) : 1800 €  
financés par compte 1342  
(produit amende de police) : 1800 €

### 2. CONSULTATION REPAS LIAISON FROIDE

Monsieur le maire rappelle que le contrat avec la société Avenance prend fin le 31 août 2010 et qu'une consultation a été lancée pour la livraison de repas en liaison froide auprès de 3 entreprises :

- Mille et un repas à Ecully,
- SHCB à St-Quentin-Fallavier
- Avenance à Annecy.

A l'issue de cette consultation, c'est l'entreprise Avenance qui a été retenue comme **mieux disante**. Le conseil municipal entérine, à l'unanimité, ce choix et autorise le maire à signer le contrat qui prendra effet le 1<sup>er</sup> septembre 2010 pour une durée d'une année, renouvelable trois fois.

L'entreprise Avenance précise par ailleurs qu'elle applique le nouveau décret national prenant en compte la diététique avec une diminution des « sel, sucre et graisse ».

### 3. TARIFS CANTINE-GARDERIE

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'augmenter les tarifs de la cantine et de la garderie périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010 :

- ticket repas cantine : 5,80 €
- heure de garderie : 3,00 €

### 4. PLAN ACCESSIBILITE

Monsieur MENEGHETTI indique que le bureau ADELPHÉA a achevé la réalisation du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Il invite les élus à en prendre connaissance afin de se prononcer lors de la prochaine séance.

Il ajoute que le coût du plan s'élève à 1.794 € et que la mise aux normes des équipements actuels est estimée à 3.650 € TTC.

Il précise enfin qu'un plan similaire devra être réalisé pour les bâtiments communaux.

### 5. TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Monsieur le maire fait le point sur deux affaires en cours portées devant le Tribunal Administratif. Il indique que celles-ci entrent dans le cadre du service de protection juridique de notre contrat global d'assurance avec Groupama Rhône Alpes et qu'il a choisi le cabinet LEGITHEM à Cruseilles pour défendre ces dossiers.

### 6. PROTECTION DES CAPTAGES

Monsieur le maire indique que la commune ayant tardé pour réaliser les travaux de protection de ses captages, la S.E.D.H.S (Société d'Équipement Départementale de Haute Savoie) propose une rencontre avec la mairie à ce sujet.

## ► Séance du 1 juin 2010 (suite)

### 7. TROTTOIRS A BLOUX

Marc MENEGHETTI fait le compte rendu de la réunion avec le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique, nouveau nom du SELEQ 74 à partir du 1<sup>er</sup> juin 2010) concernant le projet de cheminement piétonnier à Bloux.

Il ajoute que la mise en souterrain des réseaux s'élèverait à environ 220.000 €.

Le conseil municipal juge ce coût trop important et retient la mise en place de fourreaux en prévision de la mise en souterrain des réseaux à l'avenir.

- Il entend le compte rendu de la réunion sur le très haut débit qui a eu lieu à la Communauté de Communes du Genevois.
- Il prend acte du passage de la course pédestre « 22<sup>ème</sup> tour La France en courant » vendredi 23 juillet 2010 en matinée à Raclaz et Dingy.

La séance est levée à 22 h 20.

### 8. CONSULTATION TRAVAUX VOIRIE

Monsieur le maire indique que la commune a consulté 4 entreprises pour le programme voirie 2010. A l'issue de la procédure, c'est l'entreprise SCREG de Sillingy qui a été retenue comme **mieux disante** pour un montant de 45.894 € HT, soit 54.890 € TTC, pour une intervention courant juillet.

### 9. URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance d'une déclaration préalable déposée par :

- Monsieur Olivier RIGAL pour une piscine à Jurens.

### 10. INFORMATIONS DIVERSES

- Le conseil municipal est informé que le dossier « cheminement piétonnier à Bloux » a été retenu par la préfecture dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement.
- Il demande de relancer l'entreprise retenue pour l'installation du plan « Ecole Numérique Rurale ».
- Il prend connaissance du rapport annuel transmis par le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement.
- Il est invité à prendre connaissance du dossier départemental des risques majeurs 2009.



## CANTON : JUMELAGE

### ► Rencontre pour les 20 ans

Le week-end ensoleillé du 12 et 13 Juin 2010 fut l'occasion pour une centaine d'allemands plus ou moins jeunes de venir rencontrer leurs homologues français dans le cadre de festivités pour fêter les 20 ans de la signature de la charte de jumelage entre le canton de Saint Julien-en Genevois et la ville de Mossingen en Allemagne.

Rencontres sportives à Saint Julien le samedi matin (foot-ball, trampoline, gymnastique, ping-pong et diverses activités d'athlétisme), inauguration du stade des Burgondes suivi de découvertes musicales et folkloriques au centre ECLA l'après-midi avec les fabuleux groupes de La Goye, Lou Galopins, Alto Sax et la chorale du Vuache.

Le centre de convention d'Archamps -point de rassemblement des participants- fut le site où eurent lieu en soirée concerts, discours, animations musicales et théâtrales en fin de journée et enfin repas le soir.

Voici donc un programme bien chargé pour nos invités de cet anniversaire, ainsi que pour les familles d'accueil ( 3 sur Dingy ).

Voici donc quelques photos des événements qui ont rythmés ces deux jours :



## VIE LOCALE

### ► Plaques de rues

Les communes du canton de Saint Julien sont au nombre de 17. A l'instar d'un petit village Gaulois, Dingy-en-Vuache est la dernière commune du canton à ne pas avoir de nom à ses rues. Cette lacune devrait prochainement être comblée par la mise en place d'un modèle de plaque ivoire et bordeaux. Vous trouverez ci-dessous un exemple des plaques de rue des autres communes du cantons :



Archamps



Beaumont



Bossey



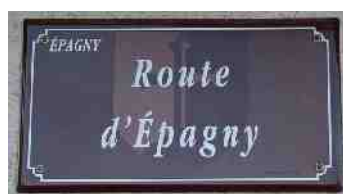
Chenex



Chevrier



Collonges



Epagny



Feigères



Neydens



Presilly



Saint Julien



Savigny



Valleiry



Vers



Viry



Vulbens

### ► Classe de neige aux Moussières

Du 25 mars au 27 mars 2010, la classe de maternelle de Christine Aubel et celle de cycle 2 de Nelly Haudry sont parties en classe de neige dans le Jura, aux Moussières.

Il s'agissait d'un grand évènement pour ces 46 élèves de la Petite Section aux CE1. Agés de 3 à 8 ans, ils ont passé 3 jours et 2 nuits à la montagne, loin de leurs parents.

Au programme, jeux de neige, luge, construction de bonhommes de neige, escalade, piscine promenade en raquettes et découverte des animaux.

Nous avons été encadrés par des professionnels : un moniteur de ski, des brevets d'Etat en escalade, deux animateurs BAFA et des parents accompagnateurs.

Avant de partir, nous avons longuement préparé ce projet. Les enfants ont imaginé leurs moments préférés, ils ont parlé et dessiné leurs envies, leurs craintes. A leur retour, ils ont pu ainsi comparer leurs impressions d'avant et d'après le séjour.

Tout s'est bien passé, malgré le manque de neige.

Les enfants ont de nombreux souvenirs et sont revenus heureux.

Ce projet a permis d'améliorer l'autonomie des enfants, notamment en ce qui concerne la vie quotidienne (manger, se laver, s'habiller avec les combinaisons etc...), de développer le langage et le vocabulaire lié à la montagne et aux différentes activités que nous avons pratiquées, de s'initier à de nouvelles activités physiques comme l'escalade et la marche avec des raquettes.

Depuis que nous sommes rentrés, nous profitons tous des progrès faits par chacun dans tous ces domaines.

Un grand merci à l'APE qui a soutenu ce projet et l'a financé. Merci également aux parents accompagnateurs pour leur disponibilité et leur investissement. Merci aussi à tous les parents de l'école qui s'investissent dans les activités proposées par l'APE afin de récolter l'argent qui permet aux enfants de vivre ce type d'expérience.

# SORTIES SCOLAIRES

## Hébergement et accompagnants ▼ ▶



## Neige et Luge ▶



## Piscine ▼



## Raquettes ▼



## SORTIES SCOLAIRES

Dégustation dans une fromagerie ►



Découverte de l'escalade ▼



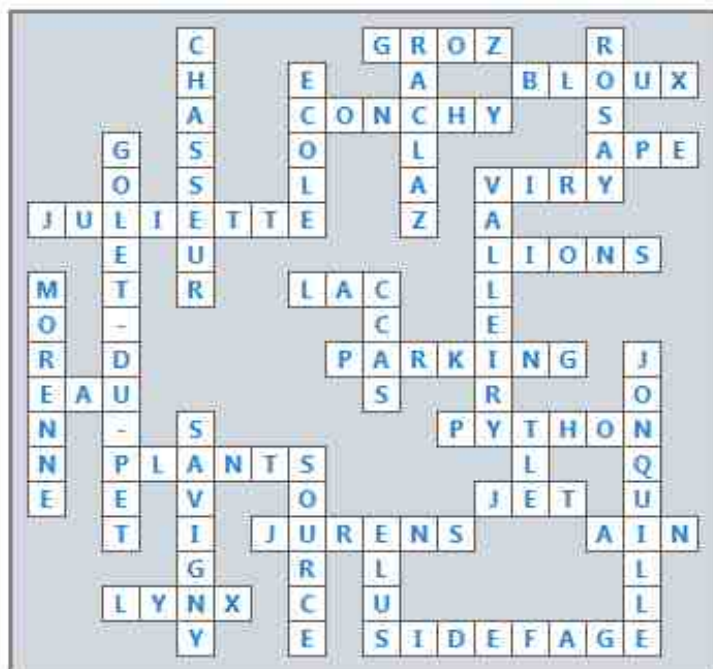
Retour en bus ►



## INFORMATIONS DIVERSES

### ► Résultat

Voici le résultat de la grille de mots croisés proposée dans le bulletin de Décembre :



### ► 14 Juillet

Cette année, les festivités de la fête nationale auront lieu le mercredi 14 Juillet sur la commune de CHEVRIER. Au programme, vous trouverez repas et buvette, feux d'artifices et bal populaire.

### ► Rentrée scolaire 2010/2011

Les enfants de maternelle rentreront le jeudi 2 septembre 2010 de la façon suivante :

- Petite Section (1ere année) : le matin
- Moyenne Section : l'après midi
- Grande Section : l'après midi dans la classe des GS/CP, c'est-à-dire dans le bâtiment de la classe élémentaire.

Les autres enfants rentrent le jeudi matin.

### ► Frontaliers

Les nouveaux travailleurs frontaliers ou qui auraient changé d'employeur doivent le faire savoir auprès du secretariat de la mairie. Les fonds Genevois étant indicés sur le nombre de frontaliers déclarés.

### ► Dates 2009 à retenir

Reprise cantine scolaire et la garderie du soir reprennent le jeudi 2 septembre.

Vente tickets cantine et garderie : jeudi 2 septembre de 8h30 à 9h30 et de 16h30 à 18h00.

Les inscriptions pour les repas de la rentrée devront avoir lieu le jeudi 24 Juin 2010.

La fête de l'été organisée par l'APE de Dingy aura lieu le dimanche 27 Juin 2010 à l'école.

### ► Participation au bulletin

Vous souhaitez faire part de vos remarques, idées de sorties, article ou photos à l'ensemble des habitants de la commune ?

Vous pouvez laisser vos articles ou vos coordonnées pour en discuter dans la boîte aux lettres de la mairie ou à [info@dingy-en-vuache.fr](mailto:info@dingy-en-vuache.fr)

### ► Téléthon 2010

Les pompiers et la MJC du Vuache s'unissent pour préparer le Telethon 2010. Bien sûr nous avons besoin de vous, les bénévoles qui nous avez aidés en 2008 !

Cette année nous prévoyons d'axer des ateliers sur la prévention et explication des maladies, mais aussi des défis avec les pompiers, des spectacles... Il sera organisé un grand repas du soir, mais aussi des buvettes et des petits déjeuner et une soupe populaire à midi.

En 2008 nous avons tous réussi quelque chose de merveilleux : collecter de l'argent et faire bouger les villages du Vuache. Nous voudrions faire aussi bien cette année, avec vous.

Si tout ça vous intéresse, contactez la MJC par mail au [telethon@mjcvuache.com](mailto:telethon@mjcvuache.com) afin de recenser les bénévoles et mettre en place nos équipes. Et si vous connaissez des gens prêts à s'investir avec nous dites-leur de nous rejoindre !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le célèbre couteau de marque Opinel fête cette année ces 120 ans. Saviez-vous qu'il s'agit d'un produit savoyard ?

C'est en effet en 1890 que Joseph OPINEL met au point un couteau « fermant » qu'il baptise tout simplement de son nom. D'abord installée en Maurienne, l'entreprise déménage en 1920 aux portes de Chambéry où les lames sont toujours fabriquées.



### IMPRESSUM

Conception	Eric Le Roux
Photos	Ecole de Dingy - Eric Le Roux
Rédaction	Eric Le Roux - Marc Meneghetti Nelly Haudry - Christine Aubel
Validation	Eric Rosay - Marc Meneghetti
Impression	Imprimerie Villiere
Distribution	La Poste
Edition	255 exemplaires
Parution	2eme - 2010